

MAIRIE DE MONPAZIER

Compte rendu de réunion du conseil municipal Jeudi 17 décembre 2020, 20 h à la mairie

Présents : Mmes Josiane Taudière, Christel Rouberties, Mégane Chantal, MM Alain Berlioz, Christian Lavarenne, Jean Biard, Pascal Crinière, Fabrice Duppi, Jean-Christophe Lorblancher, Guillaume Levert.

Absents excusés : M. Guy Lacombe (procuration à Fabrice Duppi).

Secrétaire de séance : M Alain Berlioz.

Monsieur le Maire ouvre la séance et informe que des Décisions Modificatives ont été rajoutées à la réunion du 05 novembre 2020 pour des écritures de fin d'année :

Sur le Budget Culture Evènement :

+3.87 au cpte 673 et - 3.87 en dépenses imprévues au cpte 022,

+3€ au cpte 6413, - 3€ au cpte 022

Sur le Budget principal :

+ 700€ au cpte 24 et - 700 € au cpte 1311

Monsieur le Maire soumet le compte rendu et les ajouts qui ont été acceptés à l'unanimité.

DELIBERATIONS

D01- Indemnité de conseil à la Trésorière

Monsieur le Maire informe que lors d'un renouvellement d'un Conseil municipal, il est nécessaire de délibérer pour attribuer une indemnité à Madame la trésorière de Belvès.

L'indemnité est calculée par application du tarif ci-après à la moyenne des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, des trois dernières années.

En aucun cas l'indemnité allouée ne peut excéder une fois le traitement brut majoré 150.

L'indemnité allouée à Mme la trésorière pour l'année 2020 est de 45€ 73.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, prend acte de cette décision à l'unanimité.

D02- Budget principal Décision modificative (virement du chapitre 23 au 21)

Monsieur Christian Lavarenne, délégué au budget, explique que 86 184.85€ était budgétisé en investissement au cpte 2151, pour les travaux de réseaux, côté sud de la bastide, 82 600.83€ ont été mandatés.

Des travaux des réseaux d'eaux pluviales, non prévus au budget 2020, sur la partie nord de la Bastide sont nécessaires, entraînant le paiement de factures à l'entreprise avant le prochain vote du budget en avril (un emprunt sera effectué en 2021 pour financer ces travaux). Une décision modificative s'impose pour basculer du cpte 2313 (travaux église) au cpte 2151 la somme de 90 000€ qui sera réimputé sur ce compte lors du vote du budget 2021.

Sur le budget Culture Evènement, une Décision modificative est nécessaire pour affecter 142€ au chapitre 12. Proposition de prendre la somme au cpte 022 en dépenses imprévues.

Accord du conseil à l'unanimité.

D03- Culture -Evènement : Personnel pour 2021.

Monsieur le Maire informe que l'Etat propose un appel à projets pour la création de postes de conseillers numériques financés à 100% pendant 2 ans, dont le but serait d'aider les habitants pour leurs demandes administratives par numérique.

La Mairie a envoyé sa candidature et attend la réponse.

Il rappelle que Blanka Mareckova agent à la Médiathèque termine son contrat au 31 décembre 2020 et propose de renouveler le contrat aidé.

Accord du Conseil municipal

Au Bastideum, Monsieur le Maire rappelle qu'Angélique est titulaire sur 35h hebdomadaires, Amber est en charge de la communication de la Mairie sur 35h hebdomadaires, dont 20h en contrat aidé, Jade est en service civique et son contrat arrive à échéance le 17 janvier 2021. Il est proposé de la conserver avec un contrat aidé de 20h hebdomadaires.

Monsieur le Maire propose de compléter l'équipe avec 2 services civiques pour le Bastideum à hauteur de 24h hebdomadaires sur 8 mois.

Ceci permettra de libérer du temps pour Amber et Angélique qui vont travailler sur différents dossiers en 2020 :

- L'opération Mécénat de l'Eglise st Dominique.
- La communication (nouveau site internet...)
- L'habitat, avec notamment l'information aux habitants sur les différentes aides en faveur de l'amélioration de l'habitat et les économies d'énergie.
- Le projet d'une exposition sur le film de "Ridley Scott" tourné à Monpazier en février 2020.

Il propose aussi de recruter un contrat aidé à 20h hebdomadaires pour l'entretien intérieur du bâtiment (ménage) et extérieur (jardin) au Bastideum.

- Accord du Conseil à l'unanimité.

Questions diverses

M. Pascal Crinière, adjoint aux travaux fait le point sur les travaux en cours :

- l'église avec la mise en place des échafaudages pour les travaux de la couverture et la chapelle côté nord qui vont débiter début janvier.
- Une partie des travaux des réseaux d'eaux pluviales rue St Joseph sont terminés. La rue de la Clarté est en cours.
- La nouvelle plateforme côté sud du village est achevée avec l'implantation des containers semi-enterrés, (pour information la mairie a demandé au SMD3 de maintenir la benne à cartons dans la déchetterie notamment pour les professionnels ainsi que de trouver une solution pour les personnes âgées dépendantes et à mobilités réduites pour porter leurs déchets dans les containers)
- Les Services du Pôle Paysage du département de la Dordogne, nous ont fait part du passage du jury régional concernant le Label des "Villes et Villages Fleuris" programmé pour 2021. Etant donné les nombreux travaux, il est possible de repousser la visite en 2022. Une visite avec le conseil, sera organisée autour du village pour voir les différents points de fleurissement à développer.

Fin de la séance : 21h20